



COMMUNIQUE

5 septembre 2017

Vincent Gros est nommé membre du directoire du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR)

Vincent Gros a été nommé membre du directoire du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution le 1^{er} juillet 2017, aux côtés de Thierry Dissaux, Président. Il succède ainsi à François de Lacoste Lareymondie, parti à la retraite après deux mandats au FGDR et au terme d'un parcours exemplaire dans la Marine Nationale, au Conseil d'Etat puis au sein du groupe bancaire CIC. Sa contribution au FGDR a été considérable, en particulier sur le cadrage législatif et réglementaire de ses activités et sur le déploiement opérationnel des outils d'indemnisation.

Vincent Gros a mené l'essentiel de sa carrière au sein du secteur bancaire en France, au Japon et aux Etats-Unis, à la Société Générale, chez Euroclear France puis LCH.Clearnet SA. Ces dernières années, il a été Secrétaire général du Groupe BRED, membre du comité exécutif.

Thierry Dissaux, président du directoire du FGDR, se félicite de son arrivée : « *C'est avec enthousiasme que nous accueillons Vincent Gros. Sa solide expérience des sujets de gouvernance, de la gestion des risques et des relations avec les autorités nous sera précieuse dans la poursuite de la mission qui nous incombe.* »

Le Directoire assure conjointement la gestion du FGDR que Thierry Dissaux représente à l'étranger en tant que Président de l'EFDI, forum européen des assureurs-dépôts et Vincent Gros au sein de l'IADI, association internationale des assureurs-dépôts.

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR)

Le **Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR)** a pour mission de protéger et d'indemniser les clients en cas de défaillance de leur établissement bancaire ou financier. Créé par la loi du 25 juin 1999 sur l'épargne et la sécurité financière, le FGDR gère 3 mécanismes : la garantie des dépôts, la garantie des titres et la garantie des cautions. Il intervient avant défaillance en mode préventif ou résolutif, ou en indemnisation des clients. Opérateur de crise bancaire au service d'une finance responsable, le FGDR est un acteur clé au service de la stabilité du système bancaire français.

CONTACT PRESSE :

Emilie de Chezelles – Cabinet CLAI

emilie.dechezelles@clai2.com

T +33 (0) 1 44 69 54 05 / Mobile : + 33 (0) 7 77 26 24 60

Sylvie Derozières – FGDR

sderozieres@garantiedesdepots.fr

T +33 (0)1 58 18 38 01 / Mobile : + 33 (0)6 71 31 21 22